



SELARL AHRES

Huissiers de Justice Associés

16, rue de la Grenouillère - 01000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04.74.21.00.95 - Fax : 04.74.21.43.26

E-mail : huissiers-bourg@ahres.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du mardi 26 octobre 2021 à 10:30

Lieu : Rue des Frères Lumières 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description
1	Véhicule de Marque CITROEN , Modele BERLINGO F, immatriculé FH-003-ZY , de Genre CTTE, N° de Série VF7MBWJYB65824260, Type MBWJYB, Puissance Administrative de 7 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 234059 kms, Année Modèle 2002, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 5- VEHICULES -
2	Véhicule de Marque PEUGEOT , Modele BIPPER, immatriculé CZ-257-ZK , de Genre CTTE, N° de Série N10PGTCT0022951, Type AAFHZO, Puissance Administrative de 5 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 112054 kms, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Véhicule Non Tournant , Emplacement : 5- VEHICULES -
3	Véhicule de Marque RENAULT , Modele KANGOO, immatriculé AB-454-XP , de Genre CTTE, N° de Série VF1FW1BFE41631920, Type FW1BFE, Puissance Administrative de 6 CV Fiscaux, Energie GO, ayant INCONNU kms, Année Modèle 2009, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Véhicule Non Tournant , Emplacement : 5- VEHICULES -
4	Véhicule de Marque MOIROUD , immatriculé FL-506-QN , de Genre REM, N° de Série VF9TR240000153535, Type TR2400 C1, Energie non spécifié, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 5- VEHICULES -
5	Véhicule de Marque M.A.N. 8.150 , immatriculé CT-464-VE , de Genre CAM, N° de Série WVML027808G053494, Type LO2 P 80 2, Puissance Administrative de 18 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 241449 kms, Année Modèle 1990, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 5- VEHICULES -
6	Véhicule de Marque MITSUBISHI , Modele FUSO CANTER, immatriculé CG-990-EC , de Genre CTTE, N° de Série TYBFEB01CLDX01654, Type FE4P10-013A94XN350CM915NX3, Puissance Administrative de 10 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 176000 kms, Année Modèle 2012, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 5- VEHICULES -
7	Véhicule de Marque MITSUBISHI , Modele FUSO CANTER 3C13DD818TV, immatriculé DD-818-TV , de Genre CTTE, N° de Série TYBFEB01CLDX07949, Type FE4P10-013A92XN350CM915NX3, Puissance Administrative de 10 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 114196 kms, Année Modèle 2014, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 5- VEHICULES -
8	Peugeot BOXER GO HDI 120 L2H2 immatriculé FB980AX date 1ère mise en circulation 14/05/2008 122250 km Emplacement : 5- VEHICULES -
9	Remorque de marché DELCROS RUSTICA 3000 toit mobile 3ml, immatriculée CW-943-GB , de Genre RESP, N° de Série 0000RIGIN01006E22, Année Modèle 2006, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 3- VEHICULES -
10	Véhicule de Marque VOLKSWAGEN , Modele CADDY MAXI, isotherme, immatriculé BQ-222-BY , de couleur BLANC, de Genre CTTE, N° de Série WV1ZZZ2KZBX302088, Puissance Administrative de 5 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 188511 kms, Année Modèle 2011, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Emplacement : 3- VEHICULES -

Coordonnées Bancaires :

IBAN : FR68 4003 1000 0100 0039 3508 A81 - BIC : CDCG FR PP

N° Lot	Description
11	Une carrellette Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
12	Perforateur Bosch Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
13	Scie circulaire MAKITA Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
14	Visseuse MAKITA SUR BATTERIE Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
15	Pistolet à peinture GRACO Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
16	Échelle telescopique Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
17	Échafaudage COMABI Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
18	Lève plaque LEVPANO Emplacement : 2- MATERIEL D'EXPLOITATION -
19	2 tréteaux de maçon - Un lot d'étais 19 - Emplacement : -
20	Un ordinateur portable Emplacement : 4- INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE -
21	Une imprimante Canon - Un ordinateur portable Thomson - Emplacement : -
22	1 WC handicapé - 4 WC suspendus Wirqui pro - Emplacement : -
23	Une colonne de douche OZE Emplacement : 1- STOCK -
24	2 tuyaux pour planchers chauffants 140 m et un tuyau 240 m Emplacement : 1- STOCK -
25	Une VMC VSR 300 système air Emplacement : 1- STOCK -
26	Ordinateur portable Apple Mac Book Air 2020 Emplacement : 4- INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE -

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune garantie autre que celle de la remise après adjudication. En conséquence, les adjudicataires n'auront aucune action soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le vendeur pour raison, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés, à moins que l'éviction ne provienne d'un fait à lui personnel, ou qu'il ne soit prouvé qu'il connaissait les vices cachés.

Les objets sont vendus sans garantie notamment d'état, de désignation, de dénomination, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans aucun recours possible contre qui que ce soit et pour quelque cause que ce soit, et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition publique préalable ayant permis aux acquéreurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente.

Ils sont à prendre dans l'état où ils se trouvent et tels qu'ils se poursuivent et comportent aux frais et risques des acquéreurs.

L'officier ministériel en charge de la vente, au nom du vendeur, établit les lots, les réunit, les divise de la manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente.

Dans le cadre de ventes volontaires, il se réserve au nom du vendeur la faculté de retirer de la vente les objets meubles et tous biens présentés en vente, qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, et ce même après le commencement des enchères.

Pour les petits lots ou articles les tranches de prix d'enchères seront fixées et convenues au cas par cas, selon l'annonce verbale de l'officier ministériel.

Les adjudicataires sont tenus de déclarer leur identité complète justifiée par la production d'une pièce d'identité, dès l'adjudication prononcée.

En sus du montant de l'adjudication, ils paieront les impôts émoluments et droits au montant de 14,40% TTC.

Les objets sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires dès l'adjudication prononcée. Ils doivent en effectuer l'enlèvement immédiatement à leurs frais risques et périls et sous leur entière responsabilité, l'officier vendeur et les requérants ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient causés aux objets vendus, à l'occasion de l'enlèvement.

Dans le cas où un délai ou sursis à enlèvement serait accordé, cette stipulation n'étant qu'une faculté accordée aux acquéreurs, ne peut faire échec à l'application du présent article.

Pour la vente spécifiquement de véhicules, la remise de ceux-ci ne peut avoir lieu, qu'après paiement effectif par débit du chèque en cas de règlement sous cette forme. Le paiement en espèces est limité au montant de MILLE EUROS (article 1649 quater B du Code Général des Impôts) par article. Pour des raisons d'organisation matérielle l'enlèvement des véhicules ne pourra avoir lieu qu'à compter du mardi suivant la vente, sans frais supplémentaire de gardiennage.